

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°116 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 25 juin au 1^{er} juillet 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 1^{er} juillet 2018, au moins 494 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADG : *Administrateur Directeur Général*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

DCE : *Direction Communale de l'Enseignement*

DPAE : *Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage*

FNL : *Front National de Libération*

OPJ : *Officier de la Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

SOBUGEA : *Société Burundaise de Gestion des Entrepôts et d'Assistance des Avions en escale*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 8 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 3 torturées, 8 arrêtées arbitrairement.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des entraînements paramilitaires sont aussi signalés dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Cendajuru, province Cankuzo

En date du 29 juin 2018, vers 22 heures, sur la colline Misugi de la zone Twinkwavu, commune Cendajuru, province Cankuzo, Sévérin Ndabemeye a été battu jusqu'à rendre son âme par deux jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Ces derniers ont fui vers la Tanzanie. Le motif de son assassinat n'est pas connu.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune et province Kirundo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2018 indique qu'en date du 24 juin 2018, vers 19 heures, sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo, une grenade a été lancée à travers la fenêtre chez Gasasira alias Nyaribaba, membre du parti FNL, tuant Gloria Irangabiye, enfant de deux ans et blessant son père au niveau des bras et sa femme. Ces derniers ont été conduits à l'hôpital Kanyinya. Selon des sources sur place, François Bitababaje, membre du parti CNDD-FDD, a été incarcéré à la PJ Kirundo pour des raisons d'enquête. Selon les mêmes sources, la personne arrêtée avait des litiges fonciers avec les victimes mais les voisins disent que les autorités collinaires l'accusaient de voter "NON" au référendum constitutionnel du 17 mai 2018.

Une personne tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2018 indique qu'en date du 24 juin 2018, vers 23 heures, sur la colline Kabwira, zone Masabo, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Libère Ntirandekura, âgé de 44 ans, a été tué à coups de gourdins par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Ntirandekura était sous menaces de certaines gens de la colline Rusamaza commune Gihogazi, province Karuzi l'accusant de la sorcellerie. Deux hommes, le prénommé Pascal et son père Gabriel, de la colline Rusamaza, proche du lieu du crime ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du poste de police de la commune Bugenyuzi en date du 25 juin 2018 pour enquêtes.

Une personne tuée en commune et province Muyinga

En date du 26 juin 2018, vers 22 heures, au quartier Kibogoye, commune et province Muyinga, Jean Pierre Mumputu, cadre de la DPAE Muyinga a été fusillé par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Mumputu a été attaqué lorsqu'il rentrait et il arrivait près de son domicile. Selon les mêmes sources, la victime était un membre de l'UPRONA, aile de Charles Nditije. La police a dit avoir commencé les enquêtes.

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza

Dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 2018, vers 2 heures du matin, sur la colline Rukambura, commune Butaganzwa, province Kayanza, Côte Barutwanayo, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été tué dans sa maison par des gens non identifiés. Il exerçait un petit commerce sur cette colline et les raisons de ce meurtre sont inconnues.

Trois corps sans vie retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 29 juin 2018, sur la colline Nyarwumba, zone Masango, commune Bukinanyana, trois corps sans vie des hommes non identifiés attachés avec des cordes en état de décomposition ont été retrouvés par des habitants qui se rendaient au marché de Ndora. Selon des sources sur place, ces corps ont été enterrés précipitamment par la population sans enquête sur l'ordre de l'administrateur communal de Bukinanyana, Jean Bosco Hategekimana.

1.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 1^{er} juillet 2018, sur la colline Rubungu, commune Rango, province Kayanza, Richard Kamwenubusa, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par 3 Imbonerakure dont Symphorien et un surnommé Rupfu dirigés par le chef de zone Gikomero prénommé Innocent. Ils l'ont tabassé avec des chaînes de vélo et ils lui ont cassé le bras. Il est allé se faire soigner au CDS de Gasivya en commune Mutaho de la province de Gitega. Selon des sources sur place, le chef de zone Innocent l'a interdit de se faire soigner dans sa commune Rango au cas contraire, il l'accuserait d'avoir insulté le chef de l'Etat. Les mêmes sources ajoutent qu'il le reprochait d'avoir été mandataire de l'opposition lors des élections référendaires.

Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 25 juin 2018, Cornalie travaillant dans un restaurant, originaire de la colline Nkonyovu, zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya a été assénée des coups de bâtons au marché de Buye par un Imbonerakure, Mélance Bazubwenge, aide comptable de la commune Rutegama. Selon des sources sur place, elle était accusée d'avoir uriné en dehors des toilettes. La victime a été amenée au centre de santé de Musave avant d'être transférée à l'hôpital de Kiganda le lendemain. Un de ses proches l'a accompagnée, le 27 juin 2018, à l'hôpital de Kibimba en commune Giheta de la province Gitega pour une radiographie. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin indique qu'en date du 20 juin 2018, sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo, Sezirahiga alias Ndenderi membre du parti FNL a été battu par deux imbonerakure, Muhitira et Bavumiragiye l'accusant de voter "NON" au referendum constitutionnel de mai 2018. Selon des sources sur place, Sezirahiga a porté plainte devant les autorités collinaires avec son témoin du nom de Gasasira et n'ont pas été écoutés. Gasasira et Sezirahiga

ont été terrorisés d'être tués par ces Imbonerakure en cas de leur convocation par l'OPJ.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 29 juin 2018, vers 6 heures du matin, des agents du SNR ont arrêté, Amissi Hakizimana, représentant du Syndicat du personnel de la SOBUGEA, chez lui à la 4^{ème} avenue n°7, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR de la zone urbaine de Rohero. Il a été arrêté après que son ADG, le Général de Brigade Téléphore Irambona lui ait donné une sanction de mise à pied de 15 jours et depuis, Amissi était devenu la cible du SNR qui le recherchait. Son arrestation est liée aux revendications du personnel de la SOBUGEA.

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2018, indique que dans la nuit du 24 juin 2018, vers 22 heures, à Gisovu, au centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Adélar Niyikiza, âgé de 31 ans a été arrêté, sans mandat, à son domicile par des policiers du poste de police de Bubanza. Selon des sources sur place, il a été détenu dans le cachot du poste de la police de Bubanza. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation était un lancement des pierres par des inconnus sur la maison de son voisin, Angélu Manirakiza, professeur au Lycée Bubanza.

Quatre personnes arrêtées en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 28 juin 2018, Jean Bosco Butoyi, Fulgence Bizimana, Prosper Ngirimbere et Emile Niyomwungere, tous enseignant au lycée communal de Ryansoro, province Gitega ont été appréhendés sur ordre de l'administrateur de cette commune, Seconde Ndayisenga, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ces quatre enseignants sont victimes d'une correspondance adressée à l'inspecteur provincial de l'enseignement pour dénoncer la mauvaise gestion de l'école par Léonidas Junjika, le chef d'établissement, membre du parti CNDD-FDD. Ils ont été conduits au cachot de la zone Ndava. Selon les mêmes sources, ces enseignants ont adressé en date du 27 juin 2018, une correspondance au commissaire de police à Ryansoro dénonçant les menaces de l'administrateur et du directeur.

Une personne arrêtée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 28 juin 2018, Thérance Ndikumana, professeur au Lycée Mwaro et membre du parti UPRONA a été arrêté par un responsable du SNR en province Mwaro puis conduit au cachot de la PJ Mwaro. Selon des sources sur place, il a été accusé de dépasser les bornes de sa parcelle. Après une journée de détention sans dossier, il a été relaxé sur l'ordre du Gouverneur. Selon les mêmes sources, il est victime d'appartenir à la coalition "Amizero y'Abarundi". Les mêmes sources ajoutent que la victime avait respecté les bornes de sa parcelle lors de la construction de sa maison.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 29 juin 2018, vers 19 heures, sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Abdoul Ndayishimiye, âgé de 24 ans, coiffeur, membre de la coalition "Amizero y'Abarundi", a été arrêté par des Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, il est accusé d'avoir refusé d'adhérer au groupe des jeunes Imbonerakure de cette colline. Il a été conduit au cachot du poste de police de la commune Rugombo.

II. FAITS SECURITAIRES

Un gouverneur sortant malmené en province Bubanza

En date du 25 juin 2018, lors de la remise et reprise entre le gouverneur sortant, Tharcisse Niyongabo et le nouveau gouverneur, Thérence Nobis Butoyi de la province Bubanza, les Imbonerakure ont humilié le gouverneur sortant. Selon des sources sur place, les jeunes du parti au pouvoir ont retiré la clé de contact au chauffeur du gouverneur qui s'apprêtait à ouvrir la portière du véhicule au gouverneur sortant. Ces Imbonerakure lui ont même refusé de prendre ses affaires qui étaient encore dans le véhicule. Le chef des jeunes Imbonerakure s'est mis au volant du véhicule de la province pour errer pendant quelques heures avec d'autres Imbonerakure à bord. C'est après l'intervention du conseiller socioculturel du gouverneur que le véhicule a été remis à la province. Cet incident a été dû au climat tendu qui régnait entre le gouverneur sortant et le responsable provincial du parti CNDD-FDD.

Une personne blessée par grenade en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

En date du 28 juin 2018, vers 20 heures, sur la colline Ngarama, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, Bukuru a été blessé chez lui à l'aide d'une grenade lancée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, il était accusé par ses voisins d'être féticheur et il a été vite conduit à l'hôpital de Gitega pour se faire soigner.

Entraînement paramilitaire en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à notre rédaction en date du 25 juin 2018 indique que depuis le 15 juin 2018, des Imbonerakure en provenance des provinces Cibitoke et Bubanza se dirigent dans la réserve naturelle de Murehe, commune Busoni, province Kirundo pour entraîner des Imbonerakure de la province Kirundo. Selon des sources sur place, on observe des départs des Imbonerakure des communes de Kirundo vers cet endroit.

Vol d'une arme en commune et province Makamba

Dans la nuit du 26 au 27 juin 2018, vers minuit, des gens non identifiés ont volé un fusil de type Kalachnikov d'un des deux policiers de la garde de l'administrateur de la commune Makamba. Selon des sources sur place, ces bandits sont entrés dans la parcelle de cette autorité et ont ligoté ce policier avec le moustiquaire qu'il utilisait la nuit dans la barza de la maison de cet administrateur. Le propriétaire de ce fusil a été arrêté et conduit à la brigade de Makamba.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des entraînements paramilitaires constituent une source de menaces à la population.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.